

SE RÉORIENTER EN PREMIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES : MOMENTS CLÉS ET PROCÉDURES

Il existe plusieurs possibilités pour se réorienter dans l'année : au Semestre 1 (S1) ou au Semestre 2 (S2). Vous pouvez aussi changer de filière à la rentrée suivante impérativement via Parcoursup, s'il s'agit d'une réorientation en 1^{ère} année.

Pour aller plus loin :

[Les outils et ressources documentaires](#)

Se réorienter dans l'année au Semestre 1 (S1)

keyboard_arrow_down Se réorienter dès la rentrée sans attendre la fin du Semestre 1 (S1)

La rentrée vient de commencer et vous savez déjà que cette filière n'est pas pour vous. Renseignez-vous le plus tôt possible sur les possibilités de réorientation auprès du service OIP, et continuez à aller en cours.

Se réorienter en fin de Semestre 1 (S1)

Vous êtes étudiant·e en 1^{ère} année d'études supérieures et vous souhaitez démarrer les cours dans une nouvelle filière dès le Semestre 2 (S2) ?

C'est possible !

! **ATTENTION** : toutes les filières ne sont pas ouvertes à la réorientation. **Il y a par**

ailleurs une procédure et des dates à respecter, celles-ci diffèrent selon les établissements.

Il est conseillé de ne pas attendre les résultats du 1er semestre pour faire sa demande. Il est toujours possible d'annuler une demande, il ne sera pas possible de faire une demande hors délais.

keyboard_arrow_down Etudiant-e en 1ère année à l'UVSQ : Se réorienter au sein de l'UVSQ

Soumettre sa candidature pour une réorientation au sein de l'UVSQ (dans la même composante ou dans une des composantes de votre choix), dans une autre licence en fin de 1er semestre :

Complétez la **fiche de demande de réorientation ci-dessous** et retournez-la au **secrétariat pédagogique de la licence demandée (tous les contacts)** avant la date limite de dépôt indiquée sur la fiche, avec les documents suivants :

- une lettre de motivation (mentionnant votre adresse mail, téléphone)
- la copie du relevé de notes du Baccalauréat
- la copie des relevés de notes post-bac (si possible)
- un certificat de scolarité ou la copie de votre carte d'étudiant-e

Fiches de demande de réorientation interne (*téléchargeables*) :

- L1 de l'UFR des Sciences
- L1 de l'UFR des Sciences sociales
- L1 de l'Institut d'Etudes Culturelles et Internationales - IECI
- L1 de la Faculte de Droit et de Science Politique

Filières ouvertes à la réorientation semestrielle à l'UVSQ :

- Lettres, LLCER parcours Espagnol, Anglais, Etudes européennes et internationales (campus Guyancourt)
- AES, Economie-Gestion, Gestion, Sociologie, Histoire, Géographie (campus Guyancourt)
- Droit (campus Guyancourt)
- Portails scientifiques : Chimie-Biologie, Biologie-Informatique, Maths-Informatique, Maths-Physique-Chimie (campus Versailles)
- Licence MIASHS (campus Versailles)

Filières non ouvertes : LAS, PASS, Licences double diplôme, Licences Science

politique et Musicologie, BUT.

Pour plus d'informations, contactez le service : oip.defip@uvsq.fr

Etudiant-e en 1ère année à l'UVSQ : Se réorienter au sein d'une autre université

Soumettre sa candidature pour une réorientation dans une formation proposée par un autre établissement que l'UVSQ :

- Renseignez vous directement auprès de l'établissement pour connaître les démarches à suivre. Visitez son site internet.
- Si vous visez une formation universitaire, le service d'orientation de l'Université pour laquelle vous allez candidater peut vous renseigner : annuaire des SCUIO-IP.
- Le guide de la réorientation semestrielle édité chaque année par le CIO de l'enseignement supérieur peut vous aider : "La réorientation semestrielle en IDF 2023-2024" (téléchargeable).

Si votre candidature est retenue, informez le secrétariat pédagogique de votre filière actuelle.

Etudiant-e en 1ère année dans un autre établissement que l'UVSQ
Vous souhaitez rejoindre une licence proposée par notre Université et ouverte à la réorientation au 2ème semestre :

Téléchargez, complétez et retournez la **fiche de réorientation externe ci-dessous** au **secrétariat pédagogique de la licence (tous les contacts)** impérativement **avant la date butoir indiquée sur la fiche**, avec les documents suivants :

- une lettre de motivation (mentionnant adresse mail, téléphone)
- la copie du relevé de notes du Baccalauréat
- la copie des relevés de notes post-bac
- un certificat de scolarité ou la copie de votre carte d'étudiant-e

Fiches de demande de réorientation externe (téléchargeables) :

- L1 de l'UFR des Sciences
- L1 de l'UFR des Sciences sociales
- L1 de l'Institut d'Etudes Culturelles et Internationales - IECI
- L1 de la Faculté de Droit et de Science Politique

Si votre candidature est retenue, informez le secrétariat pédagogique de votre filière actuelle.

A savoir : certaines formations proposent aussi des rentrées décalées, généralement entre décembre et février. Renseignez-vous auprès d'un-e conseiller-e d'orientation.

Se réorienter à la rentrée suivante

keyboard_arrow_down Se réorienter en Licence 1 à la rentrée suivante : **Parcoursup**
Vous êtes étudiant-e en 1ère année d'études universitaires ou au-delà (licence, BUT, BTS, CPGE, formations du secteur paramédical...) et vous souhaitez vous réorienter en fin d'année pour démarrer une 1ère année d'études supérieures dans une autre filière ? Pour cela, vous devez impérativement saisir vos vœux sur la plateforme Parcoursup dans le respect du calendrier.

 **A NOTER** : Parcoursup ne concerne que les candidatures pour une réorientation en 1ère année d'études supérieures. Les demandes de réorientation des étudiant-e-s en L2, L3 et Master se font auprès des équipes pédagogiques : renseignez-vous auprès de l'établissement sur la démarche à suivre et sur les périodes de candidatures.

keyboard_arrow_down Se réorienter en Licence 1 à la rentrée suivante : formation **HORS Parcoursup**

Si votre projet d'orientation concerne une formation hors Parcoursup, **nous vous invitons tout de même à formuler des vœux via la plateforme par sécurité**. Vous pourrez y renoncer plus tard.

Si vous êtes admis-e dans une formation non présente sur Parcoursup, vous devrez présenter à l'établissement une **attestation de non-inscription Parcoursup** pour valider votre inscription. Vous pourrez télécharger cette attestation sur la plateforme directement.

Réfléchir à ma réorientation : faire une pause

keyboard_arrow_down Je souhaite faire une pause dans mes études
Si finalement vous estimez avoir besoin de temps et que vous souhaitez interrompre votre parcours d'études pour cette année, en attendant de vous réorienter l'année prochaine, mettez cette année d'interruption au profit de votre expérience et enrichissez vos compétences !

Profitez-en pour vous découvrir et approfondir votre projet professionnel : Service

civique, engagement volontaire, césure, stage, emploi, départ à l'étranger... cette année d'interruption des études peut représenter une réelle opportunité pour votre avenir si vous l'optimisez !

```
/**/ @import url("https://fonts.googleapis.com/icon?family=Material+Icons"); .blocTexte{
background:#ecf0f1; padding: 10px; margin-bottom:20px; } .sousTitreSection{ margin-top:
20px; } .sousTitreSection .gras{ cursor: pointer; padding: 5px; margin-left: 30px; height:
22px; display: inline-block; line-height: 22px; border-left:32px solid #a5a7a8; background:
#0089ae; color: white; user-select:none; } .sousTitreSection .gras span:nth-child(1){ font-
family: 'Material Icons'; font-weight: 700; cursor: pointer; display: inline-block; width: 32px;
height: 32px; text-align: center; margin: -5px 5px 0px -5px; vertical-align: middle; line-
height:32px; transition:all 0.4s ease; margin-left:-37px; color:white !important; } .
conteneurTxt{ width:100%; height:0; overflow:hidden; transition:all 0.4s ease; } .titreTarifs
{ background: #ecf0f1; text-align: center; font-weight: 700; } .caseTarif{ text-align:center; }
/**/
```